

## **Rapport moral de Harmonie SEL 2021-2022**

Notre Assemblée générale et deuxième rencontre de l'année 2021-2022 a lieu le 8 octobre 2022 à Plaisir, dans l'ancien restaurant du château. Le bureau présente les rapports moral et financier aux adhérents et les invite à se prononcer pour ou contre.

### **Bureau et conseil d'animation**

En 2021-2022 le bureau était composé de : Sophie Jamard, trésorière ; Anne Judas, présidente ; Xavier Saint-Martin, secrétaire, Nathalie Lemaitre, secrétaire.

Patricia Ageron, Joëlle Coppin et Marie-Anne Lucas s'associent au bureau, constituant ainsi un conseil d'animation de sept personnes.

Le conseil d'animation se réunit un soir par mois. Il faut être au minimum 4 pour suppléer les absences ou impondérables.

Les tâches effectuées par le conseil d'animation sont : la gestion administrative et comptable de l'association, les relations publiques et la communication, l'organisation des rencontres entre les adhérents (une par mois).

### **Gestion comptable**

Le rapport financier 2021-2022 est présenté par Sophie Jamard, trésorière.

### **Gestion administrative**

Notre gestion administrative, essentiellement les rapports avec les mairies des Clayes sous Bois, Plaisir, Villepreux et le réseau des SEL, Solidaire et Coordination des SEL d'île de France, est assurée par le conseil d'animation. Nous gérons aussi les inscriptions des adhérents, l'organisation des réunions (environ 10 par an, soit une par mois), la comptabilité de l'association et des échanges entre les adhérents, ainsi que tous les aspects de communication et d'information (courriers, site web, etc.).

Chaque année un tableau qui rassemble toutes les offres et les demandes des adhérents ainsi que leurs coordonnées est diffusé aux adhérents **et à eux seuls**.

### **Protection des données des adhérents**

La gestion administrative inclut la gestion des données des adhérents, en conformité avec le Règlement européen relatif à « la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ».

Depuis 2019, conformément à cette réglementation dite « RGPD » nous protégeons les données personnelles (adresses etc.) qui figurent dans le fichier des adhérents sur un serveur extérieur sécurisé. Nous avons une charte d'utilisation de ces données (consultable sur notre site web, onglet documents voir <http://www.harmoniesel.fr/rgpd-application-a-harmonie-sel-rev0/>). Xavier est notre référent légal quant à ces données.

### **Rappel :**

**Pour assurer la complète sécurité de ces données il est instamment demandé à tous les adhérents de ne pas diffuser, distribuer ou communiquer la liste des adhérents et de**

## **leurs coordonnées (document appelé « Harmonie SEL, adhérents au 'date' »).**

L'adresse [bureau@harmoniesel.fr](mailto:bureau@harmoniesel.fr) permet de joindre les membres du bureau.

L'adresse qui vous permet de faire vos offres ou demandes auprès de tous les adhérents est :  
[adherents@harmoniesel.fr](mailto:adherents@harmoniesel.fr)

**N'enregistrez jamais cette adresse dans vos réseaux sociaux.**

### **Relations avec les mairies**

- En septembre 2021 nous avons été présents aux forums des Clayes et de Villepreux, avec un stand qui nous était réservé. A Plaisir, nous étions représentés par l'association *Plaisir en Transition* qui pouvait renseigner sur nos activités et nos contacts.
- Nous avons entretenu nos liens avec les mairies des Clayes et Villepreux en participant à leurs événements : forums, réunions d'information.
- Joëlle Coppin a assisté à une réunion concernant les questions d'assurance des associations organisée par SQY avec M. Stéphane Courtois, juriste de la MAIF, et à une réunion « Développer sa communauté associative » organisée par SQY également, les 14 et 20 juin 2022.
- Xavier s'est également occupé des conventions de prêt de salles
- Nous avons bien communiqué avec les municipalités des Clayes et Villepreux, leurs responsables et leurs équipes, et nos demandes de salles ne posent pas de problèmes.
- Nous n'avons pas de stand au forum dit « Fête des associations » de Plaisir car la mairie ne nous reconnaît pas comme « une association de Plaisir » mais nos affiches et flyers figurent sur le stand de *Plaisir en Transition*, association partenaire, car nous poursuivons des objectifs communs (lien social). Cependant, nous bénéficions tous les ans d'un prêt de salle pour notre AG annuelle à Plaisir et à la suite d'une rencontre avec madame Kollmanberger et d'une discussion au forum des Clayes (!) Anne et Xavier vont réitérer cette demande pour le forum de Plaisir.
- Nous avons obtenu une subvention de 100 euros de la part de la Mairie de Villepreux, et de 120 euros de la mairie des Clayes.

### **Communication et visibilité**

Notre site <https://www.harmoniesel.fr> est très régulièrement mis à jour. **Nos actualités sont sur le site** et les documents indispensables sont disponibles dans l'onglet documents (page <https://www.harmoniesel.fr/documents/>), en particulier les bons d'échange à imprimer, le calendrier des réunions, le bulletin d'adhésion et les rapports moraux et financiers.

### **Relations avec d'autres SEL**

- Anne représente Harmonie SEL au sein de la Coordination des SEL d'Ile de France et fait partie du bureau de cette coordination. Nous avons souscrit, en adhérant à cette Coordination et à Selidaire, une assurance à la MAIF, qui couvre nos activités dans les salles et celles des adhérents dans le cadre de leurs échanges.
- Une de nos adhérentes, Isabelle Lefranc, est notre correspondante auprès de *la Route des*

*SEL* qui permet à des sélistes d'échanger des hébergements (voir <https://route-des-sel.org/fr/adherer>). Nous souhaitons développer ce lien et cette activité par et pour nos adhérents.

### **Relations avec d'autres associations**

- *Plaisir en Transition*, association qui organise des actions citoyennes pour favoriser la transition énergétique et écologique, nous a accueillis sur son stand à l'occasion du forum des associations de Plaisir. Plusieurs de nos membres participent régulièrement aux actions de *Plaisir en Transition* (World Clean UP Day, répar'café). A noter que les répar'café cherchent toujours des réparateurs !
- Beaucoup de nos adhérents sont adhérents ou investis dans d'autres associations, par exemple des associations de malades, d'aide aux familles, Molkky Clayes etc. N'hésitez pas à nous proposer des collaborations, l'organisation d'évènements en commun.

### **Rencontres de Harmonie SEL**

En temps normal, nous organisons chaque mois une rencontre entre nos adhérents afin de favoriser les échanges. Nos rencontres rassemblent généralement entre 14 et 25 personnes et jusqu'à 40 par exemple pour Noël.

Nos réunions conviviales se sont tenues les 25 septembre, 22 octobre (Assemblée générale), le 21 novembre, le 11 décembre 2021.

Et les 9 janvier, 12 février, 20 mars, 24 avril, 22 mai en 2022.

Chacune de ces soirées ou après-midi est l'occasion d'une activité et en général d'un repas convivial dans une salle municipale.

La dernière rencontre de juin, un pique-nique prévu aux Clayes-sous-Bois, le soir du Concert des Clayescibels, a été annulée pour cause de pluie.

### **Bilan des échanges entre les adhérents**

Notre association compte 75 membres en septembre 2022.

Nos échanges sont le reflet de notre activité et ils doivent être matérialisés par les coupons d'échanges (voir <https://www.harmoniesel.fr/documents/>) que nous avons conçus aussi faciles à remplir que possible.

Rappel sur les coupons d'échanges : Il faut nous les remettre lors des rencontres ou les envoyer à notre adresse postale, à la mairie de Villepreux. Nous rappelons l'importance, pour l'association,

de remplir et de nous faire parvenir ces coupons : le volume de ces échanges est ce qui nous permet de valoriser notre activité auprès des mairies.

#### Comptabilisation des échanges :

D'après les coupons qui nous ont été rendus, 1233 sourires auraient été échangés entre nos adhérents contre 528 en 2020-2021 (418 en 2019-2020). Cette baisse était due au peu d'activité des périodes Covid. Ce chiffre doit être comparé à une année normale : 1304 en 2018-2019 mais 2835 l'année précédente. Il faut toujours souhaiter qu'il y ait davantage d'échanges, comme en 2017-2018, que les coupons soient remplis, et qu'ils soient bien transmis au bureau.

Les échanges tracés par les coupons concernent essentiellement des prêts ou dons d'objets ou de livres (832 sourires, dont 350 environ lors de la « brocante » de mars), des échanges de services ou de savoirs divers (covoiturage, garde de chats, ou initiation piano, aide bricolage : 401 sourires).

Nous savons que beaucoup de bons ne sont pas remplis lorsque des échanges ont lieu, et que beaucoup d'autres ne nous ont pas été remis pour comptabilisation.

#### **Les actions régulières du conseil d'animation (ou bureau de l'association)**

- Une réunion par mois en soirée avant une rencontre de notre SEL (en année normale)
- Organisation des 10 rencontres annuelles
- Organisation des trois forums sur les trois communes en septembre
- Courriers administratifs, en particulier pour les demandes de salles et de subventions ; gestion du courrier postal
- Gestion de la messagerie bureau@harmoniesel.fr,
- Suivi des échanges en sourires ; suivi des comptes de l'association
- Edition et reproduction des documents du SEL
- Mises à jour du site internet et maintenance logicielle.
- Archivage papier et électronique.

#### **Composition du conseil d'animation pour l'année 2022-2023**

Aux termes de nos statuts, le conseil d'animation doit comprendre quatre membres au moins, dont un trésorier et un porte-parole (président) et il sera procédé à son élection pour l'année 2022-2023. Les nouvelles candidatures sont bienvenues et il est nécessaire de renouveler le bureau. Il sera procédé au vote des rapports moral et financier (voir feuille d'émargement). Le vote sera suivi d'une séance de questions et de réponses aux adhérents qui souhaiteraient en poser.

**La présidente pour 2021-2022**  
**Anne Judas**